

# MANIFESTATIONS ÉPHÉMÈRES ET STRUCTURES PROVISOIRES

Spectacle Vivant en Lorraine

FORMATION 2012

avec Claude-Jean Antoine et Bernard Joannes

## OBJECTIFS

Appliquer les règles de sécurité relatives aux manifestations éphémères dans un établissement ou en plein air (ERP) et connaître les responsabilités civiles et pénales des organisateurs de spectacles.

## CONTENU

### JOUR 1

- organisation du spectacle vivant
- licence d'entrepreneur de spectacles
- modalités de diffusion des spectacles
- place des équipements
- réglementation incendie
- classement des établissements
- établissements spéciaux (PA, CTS...)
- rôle des commissions de sécurité, des élus et des personnels territoriaux
- utilisation exceptionnelle de locaux (GN6) et création d'un ERP

### JOUR 2

- aménagements (matériaux, réglementation et vérification)
- rôle et responsabilités des organisateurs et exploitants
- service d'ordre et DPS (secouristes)
- réglementation de la gestion sonore
- évaluation des risques professionnels et document unique
- l'accessibilité aux personnes handicapées (loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées)

**PUBLIC** Responsables de structures, techniciens, toute personne chargée de l'organisation de manifestations éphémères.

## LES INTERVENANTS

### Claude-Jean Antoine

Actuellement Président du festival NJP (Nancy Jazz Pulsations). Directeur du Zénith de Nancy de 1992 à 2007, il est également responsable de la sécurité, ERP 1ère catégorie. Il a été membre du groupe de travail sur la sécurité des ERP, réuni par le Ministère de l'Intérieur (Direction de la Défense et de la Sécurité Civile D.D.S.C.) pour rédiger la nouvelle réglementation. Outre ces activités, Claude-Jean Antoine intervient à l'INSET/CNFPT, au PRODISS (Syndicat National des Producteurs, Diffuseurs et Salles de spectacles), au C.N.V. (Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz) commission festivals.

### Bernard Joannes

Il exerce depuis plus de dix ans comme coordinateur sécurité dans une société lorraine spécialisée dans l'événementiel. En parallèle, il est intervenant pour deux sociétés parisiennes dont l'une a pour activité l'ingénierie incendie et bureau d'études, et l'autre la formation. Intervenant pour l'Université Henri Poincaré de Nancy. Son expérience lui permet aujourd'hui d'être conseiller technique auprès de diverses collectivités territoriales. Au quotidien, il est amené à intervenir sur diverses manifestations culturelles, sportives ou urbaines. Ancien sapeur pompier, il est titulaire du SSIAP 3. A ce titre, il intervient dans l'étude, l'audit, le conseil, l'analyse des risques et la réglementation ainsi que la rédaction des notices techniques de sécurité des établissements recevant du public. Il est Président et membre de jury pour différents organismes (Education Nationale, AFPA, centres de formation privés...).

- **Date** : 12 et 13 novembre (2 jours)  
de 9h15 à 12h30 et de 14h à 17h45
- **Lieu** : Abbaye des Prémontrés  
- Pont-à-Mousson
- **Places** : 15
- **Frais pédagogiques** : 130 €
- **Délai d'inscription** : avant le 29 octobre
- **RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS**
- **Spectacle Vivant en Lorraine**  
**service Formation**  
Tél. 03 83 87 80 67  
Fax 03 83 87 80 71  
[formation@svlorraine.com](mailto:formation@svlorraine.com)  
[www.spectacle-vivant-lorraine.com](http://www.spectacle-vivant-lorraine.com)